



# MESSAGE IMPORTANT CONCERNANT LE TRANSPORT SCOLAIRE

## RÈGLEMENTS

L'élève peut prendre le transport scolaire s'il ou elle détient un laissez-passez ou s'il ou elle a été dûment autorisé par le Service du transport du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

L'élève autorisé(é) à utiliser le transport scolaire est tenu de:

1. Respecter les règlements relatifs à ce service;
2. Présenter son laissez-passez à la demande de la conductrice ou du conducteur;
3. Collaborer avec la conductrice ou le conducteur afin d'assurer l'ordre, la discipline et la sécurité de tous les passagères et les passagers;
4. Prendre son autobus avec son sac à dos et sa boîte à lunch seulement.

**Respectons ces règles pour la sécurité et le bien-être  
de toutes et tous !**



## INTERDICTION DES CELLULAIRES ET APPAREILS MOBILES Pour l'ensemble de nos élèves

### Pourquoi cette interdiction complète?

Cette mesure vise à offrir un environnement propice à l'apprentissage, à la concentration et au développement d'habiletés sociales.

### Qu'est-ce qui est interdit exactement?



Les téléphones cellulaires (et tous les appareils de télécommunication);



Les montres intelligentes avec fonctions de communication;



Les écouteurs, même s'ils ne sont pas utilisés;



Les tablettes personnelles et autres appareils mobiles non fournis par l'école.



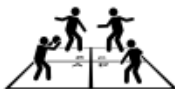
Les appareils mobiles personnels, par exemple lecteurs MP3, etc.

### Où et quand s'applique cette règle?

Surtout le terrain de l'école, y compris :



Les bâtiments (classes, corridors, cafétéria, toilettes, bibliothèque, etc.)



Les cours extérieures, terrains sportifs et zones adjacentes utilisées par l'école



De la première cloche le matin à la dernière cloche en fin de journée, l'appareil doit être rangé

## EN RESPECTANT CES RÈGLES, J'ÉVITE DE RECEVOIR UN MANQUEMENT MINEUR

| RÈGLES                                                                                                      | RAISONS                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>RESPECT DE SOI</b>                                                                                       |                                                                                                                                                                |
| 1. Je mange aux endroits et aux temps appropriés.                                                           | ☆ Pour garder l'école propre.<br>☆ Pour ma sécurité et celle des autres (allergies).                                                                           |
| 2. Je prends soin de mon hygiène personnelle.                                                               | ☆ Pour avoir une image positive de moi.<br>☆ Pour apprendre à m'accepter.<br>☆ Pour être accepté(e) des autres.                                                |
| 3. J'effectue le travail demandé par le personnel enseignant.                                               | ☆ Pour mieux apprendre et me donner toutes les chances de réussir.                                                                                             |
| 4. Je suis présent(e) à l'heure et à l'endroit prévu.                                                       | ☆ Pour être prêt(e) à travailler en même temps que mon groupe et développer ma ponctualité.                                                                    |
| <b>RESPECT DES AUTRES</b>                                                                                   |                                                                                                                                                                |
| 1. J'utilise des paroles et des gestes adéquats et respectueux envers les adultes et les autres élèves.     | ☆ Pour vivre dans un climat agréable.<br>☆ Pour développer de bonnes relations avec les autres.                                                                |
| 2. J'applique le respect des consignes données par tous les adultes de l'école.                             | ☆ Parce que c'est le travail des adultes d'être présents pour m'aider et me guider.                                                                            |
| 3. Je règle mes conflits de façon pacifique.                                                                | ☆ Pour apprendre à m'exprimer et à gérer mes émotions afin de mieux vivre en groupe.                                                                           |
| 4. Je suis calme dans les rangs. Durant les heures de cours, je me déplace en silence.                      | ☆ Pour contribuer à un climat favorable aux apprentissages.                                                                                                    |
| 5. J'utilise « madame » ou « monsieur » et je vouvoie les adultes lorsque je m'adresse à eux.               | ☆ Pour apprendre le respect et la politesse.                                                                                                                   |
| <b>RESPECT DU MATÉRIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT</b>                                                            |                                                                                                                                                                |
| 1. Je prends soin du matériel et de l'environnement.                                                        | ☆ Pour apprendre à reconnaître la valeur des objets qui m'entourent et pour éviter le gaspillage.<br>☆ Pour avoir les outils nécessaires pour bien travailler. |
| 2. Je garde les lieux propres et en bon état.                                                               | ☆ Pour maintenir un environnement sain, agréable et pour vivre dans un beau milieu.<br>☆ Pour préserver la qualité de l'environnement.                         |
| <b>SÉCURITÉ</b>                                                                                             |                                                                                                                                                                |
| 1. Je me comporte et je joue de façon sécuritaire en tout temps.                                            | ☆ Pour éviter les accidents, prendre soin de moi et apprendre à vivre en société.                                                                              |
| 2. J'apporte uniquement les objets permis.                                                                  | ☆ Pour éviter les conflits, les échanges, les bris et les vols.                                                                                                |
| 3. Je demande la permission au personnel enseignant pour circuler dans l'école pendant les heures de cours. | ☆ Pour être en sécurité en tout temps.                                                                                                                         |

## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT À LA COLLATION

Privilégiez les collations qui favorisent l'énergie et la concentration, telles que les fruits, les légumes, les sources de protéines et les grains entiers.

Il est recommandé de limiter les aliments très sucrés ou transformés.



## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT LE MIDI

1. Pendant le repas, je reste à ma place et assis(e) correctement;
2. J'apporte mes ustensiles et j'écris mon nom sur les contenants; pour mieux les retracer et également à cause des allergies;
3. J'évite d'apporter des contenants en verre à la cafétéria, je dois prioriser le thermos;
4. Je circule calmement et je m'exprime avec un ton de voix approprié.

## VÊTEMENTS

1. Je porte des vêtements adaptés à la météo et aux activités en suivant les directives de **TOUS** les adultes;
2. Mes vêtements doivent être décents et doivent couvrir ma poitrine, mon ventre, mes fesses et mes sous-vêtements;
3. Je retire **ma tuque, ma casquette, mon chapeau ou mon capuchon en tout temps dans l'école.**

## POUR MES PIEDS

1. En éducation physique, les espadrilles sont obligatoires;
  2. Je porte des chaussures distinctes pour l'intérieur et l'extérieur, en m'assurant qu'elles soient sécuritaires et appropriées.
- À l'extérieur, **les pantoufles de type « North Face », les sandales de type gougoune, les talons hauts ainsi que les sandales sans sangle sont interdits.**

Les vêtements, objets et accessoires qui pourraient nuire aux activités et aux apprentissages doivent rester à la maison. Toute forme d'excentricité ou d'exagération sera gérée cas par cas.

## MANQUEMENTS MAJEURS

### Interdit en TOUT TEMPS



Tout manquement majeur comportant des éléments de danger ou d'illégalité, qui se passent dans l'environnement scolaire ou virtuel et pour lesquels une intervention est nécessaire.

« **Violence (bataille, intimidation, cyberintimidation, menace, extorsion, voie de fait, etc.) \***, port d'arme à feu ou d'une imitation d'arme à feu, possession, consommation ou vente de drogue ou d'alcool\*, vol, vandalisme, etc. »

\*Se référer au protocole de l'école.

Tout élève qui adopte ces comportements s'expose aux sanctions disciplinaires et aux mesures de soutien suivantes après analyse de la situation (durée, fréquence, intensité, gravité, légalité): arrêt d'agir, retrait, rencontre avec la direction en présence ou non des parents, réparation, suspension interne ou externe, réflexion, rencontre de médiation, référence à des services internes ou externes, plainte policière, ou toute autre mesure disciplinaire pertinente selon la situation.

# Démarche d'intervention graduée à l'école

## Notre-Dame-des-Champs

### MANQUEMENTS MINEURS

|                              | <i><u>Fréquence et intensité</u></i>                                                                                                                                                                       | <i><u>Niveau de rappel</u></i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1<sup>er</sup> niveau</b> | <p>-À l'occasion, dans la moyenne des élèves de son âge, de passage ou épisodique.</p> <p>-Peu dommageable pour soi et les autres.</p>                                                                     | <p>La personne-témoin intervient auprès de l'élève pour lui souligner son non-respect du code de vie.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1- Enseigner le bon comportement;</b></li> <li><b>2- Donner une conséquence logique;</b></li> <li><b>3- Aviser le titulaire si nécessaire;</b></li> <li><b>4- Si nécessaire, assurez un suivi.</b></li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>2<sup>e</sup> niveau</b>  | <p>-La fréquence augmente.</p> <p>-Devient ± dommageable pour soi et les autres.</p>                                                                                                                       | <p>La personne-témoin intervient auprès de l'élève pour lui souligner son non-respect du code de vie.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1- Répéter les interventions du niveau 1;</b></li> <li><b>2- Consigner le geste ou les paroles dans l'outil de consignation/remettre la consignation au titulaire;</b></li> <li><b>3- Communication aux parents par écrit si nécessaire.</b></li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>3<sup>e</sup> niveau</b>  | <p>-Se manifeste plusieurs fois par jour et par semaine.</p> <p>-Entraîne une perturbation pour l'élève ou son entourage</p> <p>-S'observe dans diverses situations scolaires.</p>                         | <p>La personne-témoin intervient auprès de l'élève pour lui souligner son non-respect du code de vie.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1- Répéter les interventions du niveau 1 et 2;</b></li> <li><b>2- Entreprendre une démarche de résolution de problème avec l'élève et le titulaire;</b></li> <li><b>3- Informer les parents;</b></li> <li><b>4- Aviser la direction et compléter la fiche rose « Avis aux parents ».</b></li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>4<sup>e</sup> niveau</b>  | <p>-Se manifeste de façon continue et il y a persistance depuis plusieurs mois.</p> <p>-Entraîne une perturbation pour l'élève ou son entourage.</p> <p>-S'observe dans diverses situations scolaires.</p> | <p>La personne-témoin intervient auprès de l'élève pour lui souligner son non-respect du code de vie.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1- Répéter les interventions du niveau 1, 2 et 3;</b></li> <li><b>2- Envoyer l'information aux parents sollicitant une rencontre;</b></li> <li><b>3- Selon l'intensité et la fréquence du comportement, on peut avoir recours aux moyens suivants;</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>-rencontre du titulaire avec la direction pour faire la synthèse du dossier de l'élève;</li> <li>-stratégies d'intervention;</li> <li>-suspension interne ou externe;</li> <li>-convocation des parents par la direction;</li> <li>-demande de services spécialisés.</li> </ul> </li> <li><b>4- Étude de cas (plan d'intervention).</b></li> </ol> |

# CONTRAT D'ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE ET DES PARENTS POUR UN CLIMAT SAIN ET SÉCURITAIRE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

Règles de vie pour créer une communauté scolaire empreinte de respect  
dans le cadre du plan de lutte contre l'intimidation ou la violence à l'école.

Comme parent, il importe d'accompagner votre enfant pour vous assurer de sa compréhension et des implications de votre engagement mutuel envers les règles de vie et les mesures de sécurité appliquées à l'école.

Comme élève et comme parents, nous nous engageons à:

- ✓ Respecter tous les adultes de l'école ainsi que tous les élèves;
- ✓ Contribuer à l'établissement d'un milieu sain et sécuritaire;
- ✓ Participer aux activités de l'école concernant le civisme, la prévention et la lutte contre l'intimidation et la violence.

Que ce soit à l'école, au service de garde, sur le chemin de l'école, dans le transport scolaire ou sur Internet.

**En aucun moment,**

- Je tiendrai des propos racistes, homophobes (orientation ou identité sexuelle), vulgaires ou dégradants;
- J'utiliserai les caractéristiques physiques ou un handicap pouvant porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique d'un adulte de l'école ou d'un(e) élève;
- Je poserai des gestes de menace ou de violence pouvant porter atteinte à la sécurité d'un adulte de l'école ou d'un(e) élève;
- Je ferai usage d'internet (médias sociaux tels que Facebook ou autres, cellulaire, courriels, messageries instantanées, etc.) pour intimider ou pour porter atteinte à la vie privée d'un adulte de l'école ou d'un(e) élève;
- J'utiliserai l'identité d'un adulte de l'école, d'un(e) élève ou l'image sociale d'une école ou du CSSRS (Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke).

Comme élève, je suis conscient(e) que tout manquement à ce contrat d'engagement peut entraîner des sanctions disciplinaires (perte de privilège, retrait de classe, suspension, changement d'école, expulsion de l'ensemble des écoles du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke).

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Comme parent, je m'engage à respecter les règles de vie de l'école et à prendre les mesures nécessaires pour que mon enfant respecte également les règles de vie pour lutter contre l'intimidation et la violence à l'école.

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Approuvé par le CÉ: 20 avril 2026